

République Française
=====

MAIRIE DE MARAUSSAN

=====

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil Municipal se réunira au
Centre Associatif et Culturel « Esprit Gare »
Le mercredi 03 décembre 2025 à 18h30**

ORDRE DU JOUR

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Informations de Mme le Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués de fonction
- 3- Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation accordée par le conseil municipal à Mme le Maire
- 4- Approbation du PV de la séance du 8 octobre 2025
- 5- Conseil Municipal des Enfants - Implantation de boîtes à livres sur le domaine public
- 6- Communauté de communes La Domitienne : pacte financier et fiscal convention cadre 2025
- 7- Communauté de communes La Domitienne : Adhésion au Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR)
- 8- Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) - Renouvellement de l'adhésion à la Médecine Préventive 2026-2028 - convention
- 9- Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) - Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires retenu pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2029
- 10- Protection sociale complémentaire - Convention d'adhésion à la mission protection sociale complémentaire - Frais de Santé des agents
- 11- Fêtes de fin d'année - cadeaux pour les agents de la collectivité
- 12- Mise à disposition de la salle Esprit Gare - association de la Ligue des Droits de l'Homme - section Béziers
- 13- Mise à disposition de la salle Esprit Gare - Les Vignerons du Pays d'Ensérune
- 14- Mise à disposition de la salle Esprit Gare - regroupement DDEN
- 15- Protocole d'engagements de principe réciproques entre la commune et la Société des Vignerons du Pays d'Ensérune
- 16- Constitution d'une provision pour risques et charges dans le cadre du contentieux opposant la ville de Maraussan a la SAS JMGPO
- 17- Mise en œuvre d'une démarche de « mécénat et sponsoring » pour l'ensemble des manifestations municipales
- 18- Décision Modificative n°2 au budget principal de la commune
- 19- Autorisation d'engagement, de liquidation, de mandatement des dépenses avant le vote du budget 2026
- 20- Procédure bien sans maître - retrait de la délibération n°22 du 25 juin 2025 et déclaration pour la parcelle BW113

- 21- Renonciation à la demande d'acquisition par la Commune des terrains situés dans l'emprise de l'emplacement réservé n°C1 inscrit au PLU dans le cadre de l'exercice du droit de délaissement.
- 22- Rétrocession des espaces communs du lotissement « le Réservoir » et classement dans le domaine public
- 23- Plaque commémorative - « Allée du Souvenir »
- 24- Avis d'enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire - centrale photovoltaïque lieu-dit « Roudigou » - Société CORFU Solaire
- 25- Avis sur la demande d'autorisation environnementale pour la création et l'exploitation d'un crématorium animalier - Zone d'Activité Béziers Ouest
- 26- Plan d'action d'urgence et de responsabilité face à la sécheresse : charte d'engagement - Désignation d'un élu référent titulaire et d'un élu suppléant
- 27- Collège de Cazouls : attribution d'une subvention exceptionnelle dans le cadre d'un échange linguistique avec un établissement scolaire espagnol
- 28- Questions orales

Affiché à Maraussan, le 27 novembre 2025

Mme le Maire,
Marlène PUCHE

